

2026/09

MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés
Arrêté N°009/2026

Objet : Travaux de voirie : Lieu-dit la Foucharia

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2213-1 et L2213-2,
Vu le code de la route, notamment les articles R 411-30 et R 411-31 modifiés,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié et complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, modifiée et complétée, 1^{ère} et 8^{ème} partie,
Vu la demande de Monsieur Sylvain DESCHAMBRE pour l'enfouissement de tuyaux d'irrigation en traversée de voie au lieu-dit La Foucharia,
Considérant que la circulation sera amenée à être perturbée et afin d'éviter tout accident aux passants,

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera perturbée au lieu-dit La Foucharia en raison d'enfouissement de tuyaux d'irrigation en traversée de route à partir du 13 mars jusqu'au vendredi 20 mars 2026.

Article 2 : La circulation sera interdite selon les besoins et la durée du chantier.

Article 3 : Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

Article 4 : La signalisation réglementaire se rapportant à ces travaux sera mise en place par le pétitionnaire.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur Syvain Deschambres
- Le Major de la Brigade de Gendarmerie de Pezou

Cet arrêté sera affiché à la mairie de Sargé sur Braye

Fait à Sargé sur Braye, le 13 Mars 2026

Le Maire,

Martine ROUSSEAU

